

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

N° 182/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

Objet de la délibération :
**Personnel : renouvellement
contrat Ophélie BORNAND**

Nombre de membres

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents :	
· Dont suppléés :	5
· Dont représentés :	10
· Excusés :	10
· Non excusés :	12
- Votants :	77

Résultat du vote

- Pour :	77
- Contre :	
- Abstention :	

L'an deux mil dix-huit,
Le dix-neuf novembre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. GrosHenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M. Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamilà à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété Gérard

Procuration

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Faillenet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **Mme Nathalie Van De Woestyne**, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président indique que le CDD de Ophélie Bornand arrivant à échéance le 1^{er} décembre 2018, il convient de le renouveler pour une durée de 1 an dans les mêmes conditions.

Pour rappel Ophélie BORNAND est classée sur le grade des attachés territoriaux.

Ce renouvellement ne modifie pas le tableau des effectifs.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- valide le renouvellement du CDD d'Ophélie BORNAND,
- autorise le Président à signer le contrat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-182-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018
Affichage : 28/11/2018

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

